



Comité Matériels, Equipements et Produits (CMEP) Stand Collectif

Participation à l'exposition InterTunnel de Turin du 27 au 29 mars 2012

<http://www.intertunnel.com/>

**Bulletin à compléter et à retourner au secrétariat de
l'AFTES : AFTES - 15 rue de la Fontaine au Roi - 75011 PARIS.
avant le 17 février 2012**

AFTES
15, rue de la Fontaine au Roi
75011 PARIS - France
Tél : +33 (0) 1 44 58 27 43
Fax : +33 (0) 1 44 58 24 59
aftes@aftes.fr
<http://www.aftes.asso.fr>

LA PARTICIPATION A L'EXPOSITION COMPREND :

- Le contact permanent avec le responsable du Comité MEP de l'AFTES
- La préparation et l'organisation générale du stand collectif en liaison avec les partenaires
- L'établissement du dossier d'inscription des co-exposants et de réservation du stand
- Le coût de la location du stand collectif et du mobilier ainsi que le ménage
- La conception et réalisation des visuels (Logo du co-exposant, photos, textes en français et en anglais sont à fournir par le co-exposant dans les délais imposés)
- Le transport (aller et retour) des visuels
- L'installation du stand, la mise en place et le repli des visuels
- La gestion de la documentation des co-exposants
- L'accueil permanent par un représentant de l'AFTES sur le stand collectif
- En cas d'absence du co-exposant, l'AFTES assure le relais avec transmission des contacts
- Sur le stand, si nécessaire, aide à la traduction (interprète)

LA PARTICIPATION A L'EXPOSITION NE COMPREND PAS :

- Les repas, l'hébergement et les transports des personnes
- Le transport et le retour de la documentation du co-exposant
- L'accès aux conférences
- La publicité dans les articles de la revue TES (reportage ou publi-reportage ou article technique)
- L'assurance du matériel de l'exposant

NOMBRE D'EXPOSANTS

Le nombre d'exposants est limité à **7**. Les exposants sont retenus en fonction de la date d'inscription, inscription qui ne deviendra effective qu'après versement d'un acompte.

COUT DE LA PARTICIPATION

La participation totale s'élève à **1600** euros et fera l'objet d'une facturation.
L'acompte d'inscription de **600** euros est joint au présent document.

REGLEMENT

- par chèque bancaire libellé au nom de l'AFTES
- par virement bancaire au compte ouvert du Crédit Lyonnais de l'AFTES :
Code Banque 30002 - Code Agence 00423 - Compte 000 0000 829H - clé RIB 33
IBAN : FR06 3000 2004 2300 0000 0829 H33 - BIC : CRLYFRPP

SOCIETE EXPOSANTE

NOM

ADRESSE.....

.....

REPRESENTANT (Nom/Prénom/Fonction).....

.....

Email..... Tél :

Mobile : Fax :

Date, Cachet et Signature précédée
de la mention « Lu et Approuvé »

*Si pour des raisons indépendantes de sa volonté l'AFTES ne pouvait pas organiser ce stand, l'acompte serait intégralement remboursé sans aucune indemnité.
Les réservations seront validées dans l'ordre d'inscription, après paiement de l'acompte, avant la date de clôture dans la mesure des places disponibles*